## APEC

## ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT COLLONGEOIS

Membre du réseau « PATRIMOINE - ENVIRONNEMENT »

## Monsieur le Président,

La Communauté de Communes du Genevois, a sollicité l'APEC afin qu'elle soutienne, par des propositions et actions, la dynamique de territoire à énergie positive, que la CCG souhaite développer sur le Canton. En qualité d'association de protection de l'environnement, L'APEC, se félicite de cette démarche et par le biais des propositions suivantes, L'APEC, apporte son soutien à la CCG.

\*Déchets: Si dans le domaine du recyclage des déchets en général, il y aura toujours des progrès à effectuer. L'APEC voudrait insister plus particulièrement sur la collecte des bio-déchets, qui est actuellement inexistante sur le territoire du Genevois. Ces bio -déchets pourraient être valorisés en énergie renouvelable, d'autant que nous savons qu'un projet d'une unité de méthanisation est à l'étude sur le Canton.

## \*Propositions de L'APEC à la Mairie de Collonges :

- Dans le règlement des futures OAP du PLU en cours d'élaboration, l'APEC souhaiterait que soit demandée, la mise en place dans tous les collectifs d'un système de collecte séparée des déchets. Ainsi que l'installation de bacs à compost pour les bio -déchets. Des membres de l'APEC se chargeant de la partie pédagogique de ce tri afin d'en expliquer le bien fondé aux usagers.
- Que dans tous les nouveaux collectifs principalement ceux sociaux (afin que la réduction d'énergie se double d'une réduction du coût d'énergie pour les habitants) soit instaurée une installation obligatoire de chauffe –eau solaire.
- Que l'éclairage public de Collonges soit comme le demande le SCoT soumis à un audit dans le but de le réduire si besoin.

L'APEC, propose dans ce domaine, en lien avec l'exposition de la Maison du Salève « les Couloirs de la nuit (2015/2017) » d'en relayer l'animation itinérante et pédagogique auprès des publics scolaires des communes d'Archamps/ Bossey / Collonges/ comme elle l'a fait par le passé avec celle des « Corridors de l'amour. »

- \*Transports/ Mobilité douce : La création d'une piste cyclable Saint-Julien /Annemasse doit être une évidence. Dans un premier temps, toutes les communes concernées du canton doivent se mobiliser pour réaliser des tronçons, même petits, qui s'articuleront en un réseau cycliste au fur et à mesure de leurs créations.
- -Pour commencer, un tronçon partant du nouveau rond point du Pont de Combe : Collonges-Archamps-St Julien serait très facile à mettre en place (il est d'ailleurs impensable que cela n'ait pas été prévu à la création de ce rond point tout récent!)
- -Des subventions du Canton pour l'achat ou location de vélos électriques (comme cela se pratique partout en France) seraient à instituer. Certes les batteries au lithium (au recyclage)

et l'électricité (de production souvent nucléaire) ne sont pas entièrement vertueuses mais l'empreinte carbone d'un cycliste à vélo électrique est minime à côté de celle d'un conducteur seul au volant de sa voiture !

Si ces deux propositions se mettaient en place, l'**APEC** propose d'organiser une manifestation annuelle dont tous les participants seraient équipés de vélos électriques. Le circuit serait cantonal et transfrontalier.

L'APEC souhaite être informée de l'avancée du projet et désire être associée aux actions que celui-ci va développer.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Collonges Sous Salève le 08 Octobre 2015.

Pour l'APEC

Sa Présidente : Evelyne Croset.

E-mail <u>bureau@apec-collonges.net</u>

site <a href="http://apec-collonges.net">http://apec-collonges.net</a>

APEC: 156, route des Manessières 74160 Collonges sous Salève Tel: (04/50)43.73.17.